

Le Département du Gers

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Bilan de la demi-journée d'information sur le label PEFC à la Cit2e

Publié le 01 février 2022

Le 22 décembre dernier, le Département du Gers a organisé une réunion d'information sur le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières, plus connu en France sous le label PEFC.

Cette demi-journée d'information, qui fut riche en échanges, s'inscrit dans le cadre du développement de la chaleur renouvelable, dont le bois énergie, portée par le Département.

Les entreprises présentes ont pris connaissance des principales démarches pour solliciter la labellisation et ainsi participer à une gestion durable de la forêt.

Les exploitants forestiers ont pu découvrir les grandes étapes pour devenir PEFC, à savoir comment :

- prendre contact avec un organisme certificateur,
- déterminer une méthode de gestion PEFC,
- regrouper ses documents de suivi,
- rédigé une procédure de gestion durable,
- réaliser un audit d'entrée,
- puis un audit annuel avec l'organisme certificateur.



Pour en savoir plus, [Visionner le témoignage d'une entreprise de travaux forestiers labellisée PEFC](#)

Un site **gers.fr**
LE DÉPARTEMENT



Cité des Transitions Énergétique et Écologique

Département du Gers
81, route de Pessan
32022 Auch cedex 9
05.62.67.31.07